

**RAPPORT D'EVALUATION N°**

LABO-20-0717-1 v00

Organisme évalué		
Nom :	CEREMA / DTER Centre-Est	
Numéro(s) d'accréditation :	1-5702	
Critères d'évaluation		
Référentiel d'accréditation :	NF EN ISO/IEC 17025 : 2017	
Référentiel complémentaire :		
Documents de référence Cofrac :	GEN REF 11, LAB REF 02, GEN REF 10, LAB REF 08	
Type d'évaluation		
<input type="checkbox"/> Initiale	<input type="checkbox"/> Surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Ré évaluation
<input type="checkbox"/> Extension	<input type="checkbox"/> Complémentaire	<input type="checkbox"/> Supplémentaire
Composition du rapport		
Rapport hors annexes		
Annexe A :	Données d'activités	
Annexe B :	Changements depuis la dernière évaluation	
Annexe C :	Portée d'accréditation	
Annexe D :	Demandes de clarification :	0 fiche
Annexe E :	Fiches d'écart :	0 critique et 3 non critiques
Annexe F :	Fiches précédentes non examinées lors de la présente évaluation	
Annexe G :	Autres pièces annexes	
Date : 16/02/2021	Responsable d'évaluation : DUCHENY Denis	

Les informations contenues dans ce rapport sont confidentielles. Le rapport d'évaluation forme un ensemble. Tout extrait ne présente de valeur que dans le cadre du rapport dans sa totalité

Composition de l'équipe d'évaluation		
Fonction*	NOM Prénom	Domaine couvert
EQ-RE	DUCHENY Denis	SMQ
ET	FOUCARD Hervé	BGC / ADJUV-BETON-CIMENT / PHYSIQUE - MECA, BGC / ROCHEGRANULAT / PHYSIQUE - ECHANTILLONNAGE - MECA

* EQ : Evaluateur qualiticien

ET : Evaluateur technique

ET : Expert technique

OBS : Observateur

SUP : Superviseur

RE : Responsable d'évaluation J : Evaluateur junior

Portée d'accréditation actuelle/demandée		
--	--	--

Cf Annexe C signée

- Arrêt total de l'activité de l'ex-programme 23 depuis octobre 2020.
- L'activité sera reprise par les sites de Lyon et Autun.

Détail des interventions					
Site(s)	Sous-famille(s) ou activité(s) évaluée(s)	Type d'évaluation	Nom de l'évaluateur	Dates	Durée en jours
Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art	SMQ	Ré évaluation	DUCHENY Denis	19 après-midi et 20/01/2021	1,5 j
Groupe Risques Environnement Infrastructures - Unité Matériaux Infrastructures	SMQ	Ré évaluation	DUCHENY Denis	19 après-midi et 20/01/2021	1,5 j
Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art	BGC / ADJUV-BETON-CIMENT / PHYSIQUE - MECA	Ré évaluation	FOUCARD Hervé	19 après-midi et 20/01/2021	1,5 j
Groupe Risques Environnement Infrastructures - Unité Matériaux Infrastructures	BGC / ROCHEGRANULAT / PHYSIQUE - ECHANTILLONNAGE - MECA	Ré évaluation	FOUCARD Hervé	19 après-midi et 20/01/2021	1,5 j

Contexte de réalisation de cette évaluation		
---	--	--

La documentation nécessaire a été fournie préalablement à l'évaluation, sur demande de l'équipe, facilitant la préparation de l'évaluation.

Cette évaluation s'est déroulée dans un contexte particulier lié à la crise sanitaire mais tout a été fait en toute transparence et dans un excellent climat relationnel. Au sein du laboratoire, les documents étaient rapidement et facilement accessible.

L'ensemble des personnes représentant les activités du laboratoire ont été disponibles, les échanges ont été nombreux et facilités par une bonne organisation de la part de l'organisme.

L'équipe se rend bien compte des difficultés RH engendrés par l'arrêt d'une partie du cœur de métier du laboratoire mais le grand professionnalisme des personnes rencontrées a permis notamment d'évaluer l'ex-domaine 23 sans contrainte. L'équipe remercie encore le laboratoire pour la grande transparence, la disponibilité et le bon climat d'échange pour la réalisation de l'évaluation.

Organisation et contexte d'activité de l'organisme

Le CEREMA (Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est un établissement public à caractère administratif né en 2014.

Le DLCF est un des Départements du Cerema CE. Il intervient essentiellement en Auvergne et en Limousin, mais peut assurer certaines missions dans toute la France et à l'étranger.

Les clients proviennent principalement des collectivités locales et départementales.

Commentaires concernant la nature et le volume d'activités de l'organisme

Cf Annexe A du 25/11/2020.

Pas de remarque particulière sur 2020

Changements depuis la dernière évaluation sur site

Cf Annexe B du 25/11/2020.

Arrêt de l'activité de l'ex-domaine 23 (granulats) en fin d'année 2020 (octobre)

INVESTIGATIONS GENERALES

NA= Non applicable ; NE=Non examiné ; S=Satisfaisant ; NS=Non satisfaisant ; FE=Fiche d'écart

Exigences générales et structurelles

Exigences administratives et contractuelles

	NE	S	NS	FE n°
Identité juridique (§ 5.1)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand

Impartialité

	NE	S	NS	FE n°
Responsabilité de l'organisme et engagement de la direction (§ 4.1.1, 4.1.2, 4.1.3 et 6.2.1)		✓		
Dispositif de préservation de l'impartialité (§ 4.1.4 et 4.1.5)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18 "conflits d'intérêts"

Vu engagement d'impartialité et de confidentialité (vu signature pour l'ensemble des personnes dans le périmètre du système)

Vu engagement d'impartialité et de confidentialité pour le CERIB le 19/11/2019.

Vu suivi des risques potentiels.

Vu risque sur conflit d'intérêt sur l'affectation d'un chantier géré par un agent intervenant sur une phase de contrôle, le risque a été géré par le changement de la personne ne charge du dossier.

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> Il manque l'intégration du prestataire CEBTP dans la gestion de l'impartialité ainsi que les prestataires internes.

- Vu engagement d'impartialité et de confidentialité pour le CERIB, pas de contact sur l'année avec le CEBTP.

Respect des exigences légales

	NE	S	NS	FE n°
Respect des exigences légales (§ 5.4)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Organisation globale"

Exigences en matière d'information

	NE	S	NS	FE n°
Confidentialité (§ 4.2.1, 4.2.3 et 4.2.4)		✓		
Informations accessibles au public (§ 4.2.1)		✓		
Informations à fournir à des tiers (§ 4.2.2)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu engagement d'impartialité et de confidentialité (vu signature pour l'ensemble des personnes dans le périmètre du système)

Vu engagement d'impartialité et de confidentialité pour le CERIB le 19/11/2019.

Vu Marché annuel avec la DIRMChantiers Avril 2020
 Vu conditions générales d'intervention

Exigences relatives à l'organisation

	NE	S	NS	FE n°
Structure (§ 5.5.a)		✓		
Affectation des responsabilités (§ 5.2, 5.5.b et 5.6.d)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu "Organigramme Département Laboratoire Clermont-Ferrand"

Vu "Organigramme Agence de Clermont"

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Démarche QSE"

Appréciation sur les exigences générales et structurelles :

L'ensemble des exigences sont respectées.

Exigences relatives aux ressources**Personnel**

	NE	S	NS	FE n°
Personnel suffisant (§ 5.6 et 6.1)		✓		
Description de fonction (§ 6.2.4)		✓		
Détermination des critères de compétence (§ 6.2.2)		✓		
Sélection, formation et qualification (§ 6.2.1, 6.2.3, 6.2.5 et 6.2.6)		✓		
Suivi des compétences (§ 6.2.5.f)			✓	DDH 1

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18

Vu S1.P.001v6 "Procédure Gestion des compétences"

Vu S1.P.004v5 Qualification-habilitation

Vu S1.I.001v3 Compagnonnage

Vu Instruction essai compression béton Groupe IOAD R2.DL.CF.I.009v10 (avec les critères d'habilitation et de maintien d'habilitation).

Vu Instruction essai perméabilité aux gaz sur béton R2.DLCF.I.041v1

Vu dossier Mathieu CIPIERE

- dossier individuel de qualification et d'habilitation

- Fiche de poste S1.DM.001

- habilitation en tant que chargé d'essais de compression 05/07/2019 et perméabilité au gaz (Kgaz) et Coef de diffusion des ions chlorures 02/12/2019.

Vu maintien de compétence sur l'essai de compression pour B.BOULET (vu dans la revue de qualité 2021 DLCF-UT-Béton-VF).

Vu maintien de compétence sur l'ex-domaine 23 essai résistance à la fragmentation Los Angeles, vu pour Loic BLACHERE.

Vu fiche de fonction "métrologue" et "responsable métrologue" dans fonctions et responsabilités M1.I.0033

Vu habilitations qualifications responsable métrologue pour Monsieur CUER en 2016 par le responsable métrologie CEREMA

Un écart est notifié DDH1-> le laboratoire n'a pas de disposition pour le suivi des compétences du personnel sur les missions de l'activité métrologie

Vu S1.I002 Instruction - Recueil des besoins et évaluations des formations

Pas de formation sur l'année pour les équipes concernés.

Equipements

	NA	NE	S	NS	FE n°
Métrieologie et traçabilité au SI (§ 6.4.6 à 6.4.8, 6.4.11 et 6.5)			✓		
Systèmes de gestion de l'information (§ 7.11.2 à 7.11.5)			✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu S4.P.001v3 "Procédure Support informatique".

Le laboratoire utilise un logiciel GEPI (interne) pour le suivi de l'ensemble des équipements

Vu validation du logiciel "support d'enregistrement pour le suivi des logiciels")

Vu équipement COA036, TESTO:

- > vu spécifications
- > périodicité 12 mois,
- > étalonnage 20L055 le 15/06/2020,
- > conformité sur toute la plage
- > prochaine date d'étalonnage 15/06/2021
- > Vu sonde utilisée, sonde PT100 MET112, tous les 36 mois, dernier étalonnage 2019 Testo, vu suivi de la dérive (la feuille de calcul "Incertitude utilisation chaîne FLUKE8846A")

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> Il n'y a pas d'information sur les caractéristiques et le suivi pour les logiciels internes

- vu au travers de l'enregistrement, les SI ont été pris en compte.

Un nouveau point à surveiller est toutefois notifié; Le laboratoire gagnerait à mieux détailler les validations réalisées de ses systèmes d'information.

Services fournis par des prestataires externes

	NA	NE	S	NS	FE n°
Spécification et acceptation des services (§ 6.6.1, 6.6.2.a, 6.6.2.c, 6.6.3 et 7.1.1.c)			✓		
Sélection et évaluation des prestataires externes (§				✓	DDH 3

	NA	NE	S	NS	FE n°
6.6.2.b et 6.6.2.d)					
Reporting au client des résultats transmis par les prestataires externes (§ 7.8.2.1.p)	✓				

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu achat de la prestation de métrologie auprès de TESTO

Vu Demande d'achat par le service technique

Vu cohérence des spécifications techniques attendues

Vu facture 9150085524

Vu bon de livraison

Vu bon de commande 08/10/2019

Vu évaluation des fournisseurs SOA-2019 et SOA-2020

DDH3 -> Testo n'a pas fait l'objet d'une évaluation en temps que prestataire externe.

Solde des écarts organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> RCA2:

- Vu mise en place de "mon.cerema" qui permet de déclarer toutes interventions informatiques utiles avec délais de prises en compte des demandes par le service support.
- Vu validation des logiciels "support d'enregistrement pour le suivi des logiciels"

Appréciation sur la gestion des ressources :

Les deux écarts non-critiques ne sont pas à même de mettre en doute la bonne gestion des ressources du laboratoire.

Exigences relatives à la réalisation des prélèvements, des essais ou des étalonnages**Revue des demandes, appels d'offre et contrat**

	NE	S	NS	FE n°
Revue de demande et collaboration avec le client (§ 7.1.1 à 7.1.3 et 7.1.7)		✓		
Ecart au contrat et modification (§ 7.1.4 à 7.1.6)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Réalisation de prestations cofrac ou de référentiels sensibles R2.P.002v8

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18

Pas de sous-traitance des prestations Cofrac (politique CEREMA).

Vu au travers des dossiers 20-CE-0011 et C20LC0120

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> Les conditions d'acheminement dans le cas d'une sous-traitance pour les échantillons vers le site du CEREMA à Lyon.

- Pas de cas de sous-traitance

- Cette question ne se pose plus avec l'arrêt de l'activité de l'ex-domaine 23.

Rapport sur les résultats

	NE	S	NS	FE n°
Contenu (§ 7.8.1.2, 7.8.1.3, 7.8.2 à 7.8.5 et 7.8.8)		✓		
Avis et interprétation, décision de conformité (§ 7.8.3.1.b, 7.8.3.1.d, 7.8.4.1.e et f, 7.8.6 et 7.8.7)		✓		
Validation (§ 7.8.1.1 et 7.8.2.1.o)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Réalisation de prestations cofrac ou de référentiels sensibles R2.P.002v8

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18

Vu trame du modèle du rapport

Vu au travers des dossiers 20-CE-0011 et C20LC0120

Vu annule et remplace de rapport

Vu pour le rapport 20/05-20-22122020bis remplace le 20/05-20-22122020

Identification en code couleur de l'erreur (modification du numéro de lot dans le cas présent)

Appréciation sur la réalisation des prélèvements, des essais ou des étalonnages :

Les exigences concernant la réalisation des essais et des rapports sont satisfaisantes.

Exigences relatives au système de management

Système de management

	NE	S	NS	FE n°
Politiques et objectifs définis et communiqués (§ 5.3, 5.7.a, 6.2.1, 8.1 et 8.2)		✓		
Système documentaire (§ 5.5.c et 7.11.1)		✓		
Maintien de l'intégrité du système (§ 5.7.b)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu politique qualité 2021v1

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Domaine d'application"

Le système général du groupe est train de changer via le projet "cohésion" qui permettra d'avoir un référentiel commun pour refondre l'ensemble du système.

Un point à surveiller est notifié sur cet aspect -> Les grands changements engagés par CEREMA pour cette année 2021 aussi bien sur l'organisation de ses services que sur la vie de système devront faire l'objet d'un plan d'action précis prenant en compte l'ensemble des risques liés à la conduite du changement.

Maîtrise des documents et enregistrements

	NA	NE	S	NS	FE n°
Maîtrise des documents de source externe (§ 8.3)			✓		

	NA	NE	S	NS	FE n°
Maîtrise des documents de source interne (§ 8.3)			✓		
Maîtrise des enregistrements (§ 7.5 et 8.4)			✓		
Maîtrise des données dématérialisées (§ 7.11.6)			✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Gestion documentaire"
 Vu revue de processus Réalisation - 04/06/2020 avec prise en compte de la revue documentaire.

GeDoQ est actuellement l'outil utilisé pour la gestion de la documentation.

Les modifications des montées de version des documents du laboratoire sont tracés par le système des "corrections" dans les documents.

Vu suivi de la documentation externe via Sagaweb pour les normes.

Vu suivi des documents Cofrac opposables

-> Vu pour prise en compte du GEN REF 10 au travers de la fiche d'évolution d'un référentiel R2.DLCF.E40v0 avec analyse des impacts et actions associées

-> Vu pour prise en compte de l'évolution de la norme NF EN 12390-4 avec prise en compte des évolutions, analyse des impacts et des actions à prévoir.

Un point fort est notifié sur la bonne prise en compte des documents externes.

Vu disposition pour le stockage, archivage des enregistrements du système.

Vu M1.P.001v5 "Procédure Maitrise des documents et des enregistrements".

Vu extraction "liste des documents"

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> Les documents relus ne sont pas tracés comme étant revu afin d'assurer de la complétude de la revue documentaire.

- Vu sur le CR de revue qualité avec prise en compte des revues documentaire

Travaux non conformes et actions correctives

	NE	S	NS	FE n°
Identification et correction des opérations non conformes (§ 7.10 et 8.7.1.a)		✓		
Elimination des causes de non-conformité et efficacité des actions correctives (§ 7.10.3, 8.7.1.b à 8.7.1.f, 8.7.2 et 8.7.3)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Déclaration de non-conformités"

Vu M2.P.002v4 "Procédure Maitrise des non-conformités, actions correctives et préventives".

Vu traitement des Actions correctives et préventives (classés en 7 sources, audit interne externe, déclaration spontanée, réclamation,...)

Vu 20041 le 17/09/2020

-> Vu responsabilités, études d'antériorité, analyses des causes, actions requises.

Risques et opportunités

	NE	S	NS	FE n°
Prise en compte des risques et des opportunités (§ 8.5.1 et 8.5.3)		✓		
Planification des actions à mettre en œuvre et évaluation de l'efficacité (§ 8.5.2)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18 "Risques"

Vu "analyse des risques et opportunités" du CR du 8 avril 2020.

-> vu opportunité sur l'utilisation de budget / ressources RH pour les essais performantiels.

Vu "suivi des risques potentiels"

-> Nouvelle détection d'impact potentiel sur équipement suite à un changement de norme technique.

Vu prise en compte lors de la revue qualité annuel.

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> Le tableau de suivi des risques n'est pas en phase avec la logique de traitement d'un risque. Le tableau devra être aménagé.

- Vu modification du formulaire "suivi des risques potentiels" avec meilleure prise en compte par méthode de calcul.

Réclamations

	NE	S	NS	FE n°
Traitement des réclamations (§ 7.9)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu R2.P.002v8 "Procédure réalisation de prestations d'essais Cofrac ou de référentiel sensible."

Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18 "Réclamation"

Réclamations traitées dans les APC.

Pas de réclamation sur 2020. (une seule (20031) en dehors du périmètre).

Solde des écarts organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687:

-> RCA1: soldé.

- Vu logigramme de traitement des réclamations DLCF

- Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18 "Réclamation"

Amélioration

	NE	S	NS	FE n°
Evaluation de la satisfaction (§ 8.6.2)		✓		
Indicateurs et dynamique d'amélioration (§ 8.6.1)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu DG.PQSE.005v8 Plan Qualité du département Laboratoire de Clermont-Ferrand "Enquête de satisfaction client"

Enquête dématérialisée.

Vu les résultats 2020

Vu le retour sur les 12 derniers mois, une seule insatisfaction traités en ACP (hors périmètre)

Point fort sur la méthodologie de suivi de la satisfaction au travers des enquêtes de satisfaction.

Audit interne

	NE	S	NS	FE n°
Programme (§ 8.8.1, 8.8.2.a et 8.8.2.b)			✓	DDH 2
Résultats et exploitation (§ 8.8.2.c à 8.8.2.e)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Procédure M2.P.001v5 Audits internes

Vu planning prévisionnel CEREMA CE.

Vu tableau des auditeurs CEREMA CE.

Planification d'un audit tous les ans sur l'ensemble du périmètre.

Vu habilitation des auditeurs Pascal BLIGNY et Christophe BADROUILLET (formation à la norme ISO 17025)

Vu programme d'audit interne cofrac DLCF 14-10-2020

Vu rapport d'audit du 14/10/2020

Tous les points à surveiller sont traités sur l'application AQTION.

2021-162 et 166 à 172

Vu traitements complets des fiches 162 et 166 avec éléments de preuves des actions engagées.

-> **Un écart est notifié (DDH2)** -> Le programme d'audit interne (réalisé le 14/10/2020) ne couvrent pas l'exigence du LAB REF 08 concernant les conditions dans lesquelles l'emploi sous accréditation d'une révision de méthode dans la portée d'accréditation ont été autorisés (cas du FLEX 1 dans le cas présent), et notamment les aspects de veille et de confirmation de la maîtrise des méthodes avant autorisation d'emploi sous accréditation.

Revue de direction

	NE	S	NS	FE n°
Planification (§ 8.9.1)		✓		
Eléments d'entrée/sortie de la revue (§ 8.9.2 et 8.9.3)			✓	DDH 2

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Revue qualité (Béton) réalisée le 08/01/2021, (pour Ganulats faite le 07/04/2020, plus de revue pour 2021 puisque l'activité est suspendue).

Vu les éléments d'entrée:

- les changements des enjeux internes et externes ok
- la réalisation des objectifs ok
- la pertinence des politiques et procédures
- l'état d'avancement des actions décidées à l'issu de la revue de direction précédente ok
- les résultats des audits internes ok
- les actions correctives ok
- les évaluations externes ok
- tout changement dans le volume et le type de travail effectué ok
- les informations en retour des clients et du personnel ok
- les réclamations ok
- l'efficacité de toute amélioration mise en œuvre ok
- l'adéquation des ressources ok
- les résultats de l'identification des risques ok

- les conclusions tirées de l'assurance de la validité des résultats ok
- autres facteurs (maintien des compétences, formations, suivi des matériels d'essais liés aux essais)

-> Un écart est notifié (DDH2) -> La revue de direction du 08/01/2021 et le programme d'audit interne (réalisé le 14/10/2020) ne couvrent pas l'exigence du LAB REF 08 concernant les conditions dans lesquelles l'emploi sous accréditation d'une révision de méthode dans la portée d'accréditation ont été autorisés (cas du FLEX 1 dans le cas présent), et notamment les aspects de veille et de confirmation de la maîtrise des méthodes avant autorisation d'emploi sous accréditation.

Appréciation sur la gestion du système de management :

L'écart non-critique ne remet pas en doute la confiance qui peut être accordé au laboratoire sur la bonne gestion du système de management

Gestion de la flexibilité de la portée

Gestion de la flexibilité de la portée

	NE	S	NS	FE n°
Dispositions adaptées à la flexibilité revendiquée (§ LAB REF 08 ou SH REF 08)			✓	DDH 2
Compétence du personnel impliqué (§ LAB REF 08 ou SH REF 08)		✓		
Enregistrements et gestion de la liste détaillée (§ LAB REF 08 ou SH REF 08)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu gestion des documents externes

-> Un écart est notifié (DDH2) -> La revue de direction du 08/01/2021 et le programme d'audit interne (réalisé le 14/10/2020) ne couvrent pas l'exigence du LAB REF 08 concernant les conditions dans lesquelles l'emploi sous accréditation d'une révision de méthode dans la portée d'accréditation ont été autorisés (cas du FLEX 1 dans le cas présent), et notamment les aspects de veille et de confirmation de la maîtrise des méthodes avant autorisation d'emploi sous accréditation.

Appréciation sur la gestion de la flexibilité de la portée d'accréditation :

L'écart non-critique DDH2 déjà évoqué dans la "vie de système" est sans impact sur la gestion satisfaisante de la flexibilité de la portée d'accréditation du laboratoire.

Référence à l'accréditation

Référence à l'accréditation

	NE	S	NS	FE n°
Référence à l'accréditation (utilisation de la marque et/ou référence textuelle) (§ GEN REF 11 et LAB REF 02 § 7.8.1, 7.8.2.1 et 7.8.4)		✓		
Référence aux accords de reconnaissance internationaux (utilisation de la marque et/ou référence textuelle) (§ GEN		✓		

	NE	S	NS	FE n°
REF 11)				
Interdiction d'usage de la marque par le client de l'organisme (§ GEN REF 11)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu conditions générales d'intervention

Vu Condition d'utilisation des données par le client

Vu Procédure R2.P.002

Vu au travers des dossiers 20-CE-0011 et C20LC0120

L'ensemble des essais sont exclusivement réalisés sous accréditation

Appréciation sur la référence à l'accréditation :

La référence à l'accréditation est bien gérée.

Principales personnes interviewées par le Responsable d'évaluation

NOM prénom	Fonction	Département, unité ou site	Commentaires (si nécessaire)
Alexandre CUER	Directeur adjoint et Responsable Qualité	CEREMA	
Christophe DOMAS	béton	Structures et Usages d'Art	
Mathieu CIPIERE	béton	Structures et Usages d'Art	
Bruno BOULET	béton	Structures et Usages d'Art	
Fabrice IVARS	Métrologue		
Loic BLACHERE	resp d'essai granulats	Matériaux Infrastructures	
Jérôme ALBARET	Resp groupe infra resp unité cofrac par interim	Matériaux Infrastructures	
Sandrine CUNHA	Services Achats	Service achat	

Examens de dossiers clients par le responsable d'évaluation (exercices de traçabilité)

Identification du dossier	Activités concernées	Nature des vérifications faites
20-CE-0011	Granulats (ex domaine 23)	Vu Marché annuel avec la DIRM C Chantiers Avril 2020 Vu conditions générales d'intervention Vu rapport d'échantillonage granulats Prélèvement et Réception par L.BLACHERE le 11/09/2020 Vu feuille de paillasse du 15/09/2020 (feuille d'essai granulats) Essais réalisés par L.BLACHERE (vu habilitation) Vu rapport "procès verbal d'essais" 20200915-174317 Vu référence à l'accréditation, identification des méthodes Signataire L.BLACHERE en tant que responsable d'essai Vu transmission des résultats le 18/09/2020
C20LC0120	Béton (ex domaine 3)	Centrale à béton VICAT Le Monteil Vu commande AFNOR Vu Lot 12 de 3 éprouvettes Vu feuille d'essais de résistance mécanique sur béton hydraulique Prélèvement le 09/09/2020 Réception 10/09/2020 Vu rapport d'essais envoyé le 07/10/2020, numéro de PV 20/01-12-071020020 Essais réalisés par C.DOMAS Signature du rapport par B.BOULET Utilisation du marquage cofrac, références aux méthodes sous accréditation. Rapport envoyé le 13/10/2020
Appréciation sur les exercices de traçabilité : L'examen des dossier n'apporte aucune remarque particulière, l'OEC applique fidèlement les exigences et ses propres dispositions.		

CAPACITÉ ET COMPÉTENCE TECHNIQUE

Domaine(s) technique(s) :	BGC / ADJUV-BETON-CIMENT / PHYSIQUE - MECA, BGC / ROCHEGRANULAT / PHYSIQUE - ECHANTILLONNAGE - MECA
Evaluateur/expert (Prénom NOM) :	FOUCARD Hervé

Personnel

Principales personnes interviewées

NOM prénom	Fonction	Département, unité ou site	Commentaires (si nécessaire)
CUER Alexandre	Directeur adjoint	CEREMA Centre est	
BOULET Bruno	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
CIPIERE Mathieu	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
DOMAS Christophe	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
ALBARET Jérôme	Matériaux infrastructures	CEREMA Centre est	
BLACHERE Loïc	Matériaux infrastructures	CEREMA Centre est	
IVARS Fabrice	Métrologue	CEREMA Centre est	

Dossiers personnels examinés

NOM prénom	Fonction	Département, unité ou site	Activité concernée
BOULET Bruno	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
CIPIERE Mathieu	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
DOMAS Christophe	Structure et ouvrages d'art	CEREMA Centre est	
BLACHERE Loïc	Matériaux infrastructures	CEREMA Centre est	

	NE	S	NS	FE n°
Personnel suffisant (§ 5.6 et 6.1)		✓		
Description de fonction (§ 6.2.4)		✓		
Détermination des critères de compétence (§ 6.2.2)		✓		

	NE	S	NS	FE n°
Sélection, formation et qualification (§ 6.2.1, 6.2.3, 6.2.5 et 6.2.6)		✓		
Suivi des compétences (§ 6.2.5.f)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu Procédure S1 P004 qualification et habilitation

Vu Instruction I001 compagnonnage

Vu Dossier de compétence, dossier qualification habilitation

Vu instruction compression sur béton R2 DLCF I 0009

Vu instruction perméabilité au gaz R2 DLCF I 041

Vu dossier de Mathieu CIPIERE

Vu maintien des compétences de Mathieu CIPIERE

Vu maintien des compétences de Bruno BOULET

Vu maintien des compétences de Christophe DOMAS

Vu maintien des compétences de Loïc BLACHERE pour les granulats

Les métrologues sont formés par le réseau des métrologues du CEREMA

Vu M1 I 003

Appréciation sur la gestion du personnel technique :

Les personnels évalués maîtrisent bien leur sphère de compétence.

Très grande compétence et très bonne connaissance des produits analysés.

Installations

	NE	S	NS	FE n°
Installations appropriées (§ 6.1, 6.3.1, 6.3.2 et 6.3.5)		✓		
Maitrise des installations et des conditions ambiantes (§ 6.3.3 et 6.3.4)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Les conditions ambiantes de la salle des bétons et de conservation sont maîtrisées.

Les enregistrements sont effectués régulièrement et faciles d'accès.

Appréciation sur la gestion des installations et des conditions ambiantes :

Conforme

Equipements**Dossiers matériels examinés**

Nature/identification du matériel	Activité concernées	Nature des vérifications faites
Presse W et Bai	béton	contrôle

cylindre de référence	béton	contrôle
Rectifieuse	béton	contrôle
Thermomètre COA 056 et 057	béton	contrôle
Balance COA 032	béton	contrôle
Chronomètre COA 052	béton	contrôle
Etuve COA 011 et 012	béton	contrôle
Tamis TGGV 014	Granulats	contrôle
Etuve TGGV 09	Granulats	contrôle
Balance TGGV 002	Granulats	contrôle

	NE	S	NS	FE n°
Equipements appropriés (§ 6.1, 6.4.1, 6.4.2, 6.4.4, 6.4.5 et 6.4.13)		✓		
Stockage, entretien et surveillance (§ 6.4.3, 6.4.10 et 6.4.12)		✓		
Gestion des équipements défectueux (§ 6.4.9)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu l'ensemble des contrôles ci-dessus.

Vu le logiciel GePi de gestion des équipements

La presse est contrôlée par le CERIB COFRAC 1-001 classe 1

Vu contrôle du cylindre de référence pour le contrôle des éprouvettes (écart MZE1 de 2019 levé)

Les sondes de températures sont raccordées par TESTO Cofrac 2-1834.

Les masses sont raccordées par ZWIEBEL Cofrac 2-1218.

L'enregistreur de tension est raccordé par AEROMETROLOGIE Cofrac 2-2051.

Le chronomètre est raccordé par le LNE COFRAC 2-06 et 2-13

L'enregistreur de température et les sondes sont raccordés par TESTO Cofrac 2-1834.

Les autres matériels sont contrôlés en interne.

Appréciation sur la gestion des équipements :

L'écart MZE1 de 2019 a été levé.

Les équipements sont bien gérés et bien entretenus.

Point à surveiller 1 : Le contrôle de la rugosité des plateaux des presses et des plateaux intermédiaires n'est pas effectué régulièrement.

Produits fournis par des prestataires externes

	NE	S	NS	FE n°
Spécification et acceptation des produits (§ 6.6.1, 6.6.2.a, 6.6.2.c et 6.6.3)		✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu achat de produits consommables.

Appréciation sur la gestion des produits fournis par des prestataires externes :

Les consommables sont bien gérés.

Conforme

Méthodes réalisation d'échantillonnage, de prélèvement, d'essai ou d'étalonnage

	NA	NE	S	NS	FE n°
Manutention des objets d'essais ou d'étalonnage (§ 7.4)			✓		
Sélection, vérification et validation des méthodes (§ 7.2.1 et 7.2.2)			✓		
Echantillonnage et prélèvement (§ 7.3)			✓		
Incertitudes de mesure (§ 7.6)			✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu la réception des matériaux.

Vu l'enregistrement des bétons et granulats.

Vu les échantillons avec numérotage et leur conservation

Vu fiches d'essais et rapports.

Vu incertitude sur les essais. Le calcul est basé sur le guide RLPC.

Une étude statistique sur 368 prélèvements a permis une mise à jour des valeurs pour la compression béton.

Assurance de la qualité des résultats

	NA	NE	S	NS	FE n°
Contrôles internes pour surveiller la validité des résultats (§ 7.7.1)			✓		
Participation aux essais d'aptitude (§ 7.7.2.a)			✓		
Autre moyen de comparaison mis en œuvre (si pas d'essais d'aptitude) (§ 7.7.2.b)			✓		
Exploitation des données de maîtrise de la qualité des résultats (§ 7.7.3)			✓		

Principaux éléments considérés (documents, entretiens, etc.) et autres précisions utiles :

Vu la comparaison inter laboratoires (Ginger CEBTP).

Le laboratoire organisait des essais croisés avec les laboratoires départementaux sur les essais granulats.

Les résultats sont bons et sont bien interprétés par le laboratoire.

Appréciation sur la réalisation des prélèvements, des essais ou des étalonnages :

Les prélèvements, les essais sont bien maîtrisés par le laboratoire.

Observations d'activités

Activité observée	Personne observée et fonction	Département, unité ou site
compression béton	Christophe DOMAS	Structure et ouvrages d'art
migration des chlorures	Bruno BOULET/Mathieu CIPIERE	Structure et ouvrages d'art
Perméabilité aux gaz	Bruno BOULET/Mathieu CIPIERE	Structure et ouvrages d'art

Appréciation sur les observations d'activités :

Les essais sur béton sont très bien maîtrisés par le personnel.

Très bonne maîtrise des modes opératoires et des normes d'essais.

Examen de dossiers clients (Exercice de traçabilité)

Identification du dossier	Activités concernées	Nature des vérifications faites
Affaire 20 CE 0014	Granulats	Traçabilité complète
Affaire C20 LC 0018	Béton	Traçabilité complète
Affaire C19 LC 0148	Granulats	Traçabilité complète

Appréciation sur les exercices de traçabilité :

Les documents sont bien tenus depuis la demande client jusqu'à l'édition des rapports d'essais.

Ils sont facilement accessibles et bien archivés.

Ces enregistrements permettent d'établir une filière d'audit, dans les deux domaines béton et granulats.

Autres points d'évaluation technique

CONCLUSIONS TECHNIQUES

Domaine(s) Technique(s) :	BGC / ADJUV-BETON-CIMENT / PHYSIQUE - MECA, BGC / ROCHEGRANULAT / PHYSIQUE - ECHANTILLONNAGE - MECA
Evaluateur/expert (Prénom NOM) :	FOUCARD Hervé

1. Suivi de l'évaluation précédente : solde des écarts techniques et avis sur les points à surveiller
L'écart MZE1 de la précédente évaluation a été levé.
2. Conclusion sur les points d'évaluation particuliers assignés à l'évaluateur
Des traçabilités complètes ont été réalisées sur le domaine 23 arrêté le jour de l'évaluation.
La métrologie des instruments d'essai du domaine 23 a été également examinée.
3. Points forts de l'organisme (sur le plan technique)
Le personnel impliqué dans les essais est compétent, motivé et maîtrise bien sa sphère de compétence
La connaissance technique des produits et matériaux est forte et permet une maîtrise des essais
Les locaux
La participation et l'appropriation des CIL et essais croisés.
4. Points faibles se dégageant des éventuels nouveaux écarts relevés
Sans objet.
5. Points à surveiller (sur le plan technique)
Point à surveiller 1 : Le contrôle de la rugosité des plateaux des presses et des plateaux intermédiaires n'est pas effectué régulièrement.
6. Conclusion (exprimée en clôture de l'évaluation sur site)
De part, son organisation, la compétence de son personnel, l'application rigoureuse des procédures, le laboratoire assure une bonne maîtrise de ses résultats d'essais.
J'ai confiance dans les essais réalisés dans le cadre du renouvellement de l'accréditation.
7. Appréciation des plans d'actions décidés en réponse aux nouveaux écarts techniques, et appréciation des preuves examinées
Sans objet.
8. Conclusion finale de l'évaluateur technique
Je confirme ma confiance dans les essais réalisés dans le cadre du renouvellement de l'accréditation.

CONCLUSION DU RESPONSABLE D'ÉVALUATION

1. Suivi de l'évaluation précédente : solde des écarts organisationnels et avis sur les points à surveiller

Solde des écarts organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687: Les écarts sont soldés.

-> RCA1: Soldé

- Vu logigramme de traitement des réclamations DLCF
- Vu Annexe Spécifique au Cofrac R2.DLCF.P.001v18 "Réclamation"

-> RCA2: Soldé

- Vu mise en place de "mon.cerema" qui permet de déclarer toutes interventions informatiques utiles avec délais de prises en compte des demandes par le service support.
- Vu validation des logiciels "support d'enregistrement pour le suivi des logiciels"

Avis sur les points à surveiller organisationnels de l'évaluation n°LABO-19-0687: Bonne prise en compte générale des points à surveiller (sauf le point 4).

-> Le tableau de suivi des risques n'est pas en phase avec la logique de traitement d'un risque. Le tableau devra être aménagé.

- Vu modification du formulaire "suivi des risques potentiels" avec meilleure prise en compte par méthode de calcul.

-> Il manque l'intégration du prestataire CEBTP dans la gestion de l'impartialité ainsi que les prestataires internes.

- Vu engagement d'impartialité et de confidentialité pour le CERIB, pas de contact sur l'année avec le CEBTP.

-> Les conditions d'acheminement dans le cas d'une sous-traitance pour les échantillons vers le site du CEREMA à Lyon.

- Pas de cas de sous-traitance
- Cette question ne se pose plus avec l'arrêt de l'activité de l'ex-domaine 23.

-> Il n'y a pas d'information sur les caractéristiques et le suivi pour les logiciels internes

- vu au travers de l'enregistrement, les SI ont été pris en compte.

Un nouveau point à surveiller est toutefois notifié; (voir ci-dessous)

-> Les documents relus ne sont pas tracés comme étant revu afin d'assurer de la complétude de la revue documentaire.

- Vu sur le CR de revue qualité avec prise en compte des revues documentaires

2. Conclusion sur les points d'évaluation particuliers assignés au responsable d'évaluation (sur le plan organisationnel)

Gestion de la crise sanitaire:

- > Vu DLCF analyse impact Cofrac Covid
 - > Pas d'activité sur le premier confinement -> les dossiers clients annulés.
 - > Décalage d'échéance des étalonnages
 - > Pas de rupture d'activité pour le deuxième confinement.

Métrieologie, point sur les différents raccordements métrologiques au sein du laboratoire:

Les matériels sont contrôlés en interne pour la majorité d'entre eux.

Les étalons et matériels servant aux contrôles métrologiques sont raccordés au Système International par des organismes accrédités COFRAC (métrologie ou essais).

Ceci permet d'assurer un raccordement métrologique complet.

Liste des grandeurs et équipements:

Les éléments sont listés page 18 dans le folio "exigences relatives aux ressources" / "Equipement" de la partie Evaluation technique.

3. Points forts (sur le plan organisationnel)

- Implication indéniable de la direction du laboratoire et des personnes interrogées dans la vie de système.
- Bonne prise en compte des documents externes, du suivi, de l'analyse d'impact et des actions associées.
- Bonne méthodologie de suivi de la satisfaction au travers des enquêtes de satisfaction au fil de l'eau.

4. Points faibles se dégageant des éventuels nouveaux écarts relevés

Pas de point faible identifié.

5. Points à surveiller (sur le plan organisationnel)

- Le laboratoire gagnerait à mieux détailler les validations réalisées de ses systèmes d'information.
- Les grands changements engagés par CEREMA pour cette année 2021 aussi bien sur l'organisation de ses services que sur la vie de système devront faire l'objet d'un plan d'action précis prenant en compte l'ensemble des risques liés à la conduite du changement.

6. Conclusion globale de l'équipe d'évaluation (exprimée en clôture de l'évaluation sur site)

L'ensemble des investigations réalisées permettent à l'équipe d'évaluation d'accorder sa confiance à l'organisme pour appliquer et améliorer l'efficacité du système de management de la qualité dans le cadre de son renouvellement en conformité avec les exigences d'accréditation sur l'ensemble du périmètre de sa portée.

7. Appréciation des plans d'actions décidés (organisationnel) et des preuves examinées

L'ensemble des analyses d'étendues des écarts et des propositions d'actions sont jugées pertinentes.
Aucun élément de preuve documentaire n'a été transmis par le laboratoire.

8. Conclusion finale de l'équipe d'évaluation

La confiance accordée au point 6 est maintenue.

RELEVÉ DES ECARTS AUX EXIGENCES DE L'ACCRÉDITATION PAR LE COFRAC					
Ecart n°	Criticité* (C/NC)	§ référentiel	Accord organisme (O/N)	Plan d'actions satisfaisant (O/N)	Maîtrise prouvée (O/N)
DDH 1	NC	NF EN ISO/CEI 17025: 2017 - 6.2.5	O	O	N
DDH 2	NC	LAB REF 08 - 8.5	O	O	N
DDH 3	NC	NF EN ISO/CEI 17025: 2017 - 6.6.2	O	O	N

*

Ecart critique (C) : Ecart mettant en cause la fiabilité des résultats ou l'aptitude du système de management à maintenir le niveau de qualité des prestations d'évaluation de la conformité. Note : L'écart peut avoir une conséquence avérée quantifiable par l'évaluateur, ou peut présenter un risque induit important sur le niveau de qualité des prestations. Il peut être d'ordre technique ou organisationnel.

Ecart non critique (NC) : Ecart dont le résultat n'affecte pas ou n'est pas susceptible d'affecter directement et immédiatement la qualité des prestations d'évaluation de la conformité. Note : un écart non critique non soldé lors de l'évaluation suivante prévue dans le cycle de suivi conduit à la rédaction d'un nouvel écart qui peut être considéré comme critique.

Annexe A au rapport d'évaluation : Données d'activités de l'organisme

Nom de l'organisme : CEREMA Clermont-Ferrand

N° d'accréditation : 1-5702

Domaine technique	Données d'activités relatives aux prestations réalisées											
volumes	Volume d'activités d'échantillonnages, d'essais ou d'étalonnages dans la portée d'accréditation (détailier par site pour les organismes multi-sites) <i>en nombre de rapports d'essais ou de certificats d'étalonnage</i>											
Ex domaine 3	Essai de compression sur béton : 54 perméabilité au gaz : 2 Coefficient de diffusion apparent des ions chlorures : 2											
Ex domaine 23	<table border="1"> <tr><td>Granulométrie 933-1</td><td>64</td></tr> <tr><td>Aplatissement 933-3</td><td>46</td></tr> <tr><td>MB 933-9</td><td>21</td></tr> <tr><td>MDE 1097-1</td><td>23</td></tr> <tr><td>LA 1097-2</td><td>23</td></tr> </table>		Granulométrie 933-1	64	Aplatissement 933-3	46	MB 933-9	21	MDE 1097-1	23	LA 1097-2	23
Granulométrie 933-1	64											
Aplatissement 933-3	46											
MB 933-9	21											
MDE 1097-1	23											
LA 1097-2	23											
volumes 2020	Référence à l'accréditation (détailier par site pour les organismes multi-sites) - <i>nombre de rapports d'essais ou de certificats d'étalonnage émis avec une référence à l'accréditation</i> - <i>ratio approximatif par rapport au nombre total de rapports ou de certificats d'étalonnage émis</i>											
Ex domaine 3	53	98,00 %										
Ex domaine 23	177	90 %										
	Volume d'activités dans la portée d'accréditation réalisées à l'étranger (détailier par site pour les organismes multi-sites et par pays)											
Ex domaine 3	RAS											
Ex domaine 23	RAS											
	Nature et volume d'activités sous-traitées											
Ex domaine 3	RAS											

Annexe A au rapport d'évaluation : Données d'activités de l'organisme

Ex domaine 23	RAS
Echantillonnages, essais ou étalonnages de la portée d'accréditation pour lesquelles aucune prestation n'a été réalisée depuis la précédente évaluation	
Ex domaine 3	RAS
Ex domaine 23	RAS

Données d'activités relatives au personnel				
Effectif total de l'organisme impliqué dans les activités de la portée d'accréditation (en précisant personnel externe le cas échéant)				
6				
Personnel chargé de la réalisation de tout ou partie des échantillonnages, essais ou étalonnages				
Compléter le tableau suivant ou joindre un document comportant les informations demandées dans le tableau ci-dessous (par exemple, un organigramme)				
Domaine technique	Nombre de personnes qualifiées (détailier par site pour les organismes multi-sites)	Salarié de l'organisme (Oui/Non) (S'il y a les deux cas, merci de préciser la proportion de personnel non salarié)		
EX DOMAINE 3	4	OUI		
EX DOMAINE 23	2	OUI		
<i>En complément, l'organisme peut joindre un document comportant les informations demandées ci-dessous, ou compléter le tableau.</i>				
Prénom - Nom	Domaine technique	Unités techniques/Sites de rattachement	Localisation (Ville)	Salarié de l'organisme (Oui/Non)
Bruno BOULET	EX DOMAINE 3	Structures et Ouvrages d'art	Clermont-Ferrand	Oui
Matthieu CIPIERE	EX DOMAINE 3	Structures et Ouvrages d'art	Clermont-Ferrand	Oui
Patrick CHAGNEAU	EX DOMAINE 3	Structures et Ouvrages d'art	Clermont-Ferrand	Oui
Christophe DOMAS	EX DOMAINE 3	Structures et Ouvrages d'art	Clermont-Ferrand	Oui
Jérôme ALBARET	EX DOMAINE 23	Matériaux et infrastructures	Clermont-Ferrand	Oui
Loïc BLACHERE	EX DOMAINE 23	Matériaux et infrastructures	Clermont-Ferrand	Oui

Confirmation des informations : Nom/Prénom/Fonction : CUER Alexandre, responsable qualité

Annexe A au rapport d'évaluation : Données d'activités de l'organisme**Le : 25/11/2020**

Annexe B au rapport d'évaluation : Changements depuis la dernière évaluation

Nom de l'organisme : CEREMA Clermont-Ferrand N° d'accréditation : 1-5702

Principaux changements intervenus depuis la dernière évaluation de l'organisme en matière...	
<i>... juridique (forme juridique, dénomination, domiciliation, nom commercial utilisé pour les prestations d'essais/d'étalonnages, représentant légal, actionnariat de l'organisme, entrée au capital d'autres sociétés, etc)</i>	
RAS	
<i>... d'activités (nouvelles activités, arrêt/suspension d'activités, etc)</i>	
Nous souhaitons arrêter l'accréditation sur l'ex domaine 23	
<i>... d'organisation interne (recours à la sous-traitance, recours à du personnel sous contrat de prestation de service, réorganisation de services internes (fusion, séparation, réaffectation de missions, redéploiement sur d'autres implantations), etc)</i>	
RAS	
<i>... de personnel (arrivée/départ de personnels clés, changements dans l'attribution des fonctions clés, qualification de nouveaux personnels chargés de la réalisation de tout ou partie des prestations, nouveaux signataires de rapports/certificats d'étalonnages, etc)</i>	
Qualification en décembre 2019 de Mathieu CIPIERE (arrivé au 1er mai 2019) comme chargé d'essais détermination du coefficient de diffusion apparent des ions chlorures et de la perméabilité au gaz	
Suite au départ de Sébastien LIANDRAT fin 2019, Jérôme ALBARET est chef d'unité par intérim à compter du 01/01/20 jusqu'à l'arrêt de l'accréditation sur le périmètre de l'ex domaine 23	
<i>... d'installations (travaux sur des installations existantes, déplacement d'installations existantes, acquisition de nouvelles installations, etc)</i>	
RAS	
<i>... d'équipements ayant une influence significative sur le résultat des prestations, incluant les systèmes informatisés (défaillance d'équipements existants, acquisition de nouveaux équipements, etc)</i>	
RAS	
<i>... de fournisseurs de produits/services critiques (incluant les sous-traitants)</i>	
RAS	
<i>... évolution de la portée d'accréditation détaillée (en cas de portée flexible)</i>	
Nous souhaitons arrêter l'accréditation sur l'ex domaine 23 (granulats)	
<i>... autres</i>	

Confirmation des informations :

Nom/Prénom/Fonction CUER Alexandre, directeur adjoint et responsable qualité
Le : 25/11/2020



Convention N° 5678

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5702 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :

*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :***CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET
L'AMENAGEMENT**

N° SIREN : 130018310

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017***Fulfils the requirements of the standard*et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :***BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER,
COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS SPECIAUX, PRODUITS DE
CURE) - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - SOLS, ROCHES ET GRANULATS**
**BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION COMPONENTS - CONCRETE, CEMENT,
MORTAR, GROUT AND COMPONENTS (ADDITIONS, ADMIXTURES, SPECIAL PRODUCTS) -
CONSTRUCTION COMPONENTS - SOIL, ROCK AND AGREGATES**réalisées par / *performed by* :**CEREMA / DTER Centre-Est**
Département Laboratoire de Clermont-Ferrand
ZI du Brézet - 8-10, rue Bernard Palissy
63017 CLERMONT FERRAND Cedex 2et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
*and precisely described in the attached technical appendix*L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Convention N° 5678

Date de prise d'effet / *granting date* : **27/03/2020**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/04/2021**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director
Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5702 Rév 5.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5702 Rév 5.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

Annexe technique à l'attestation N°1-5702 rév.6

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5702 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

CEREMA / DTER Centre-Est
Département Laboratoire de Clermont-Ferrand
ZI du Brézet - 8-10, rue Bernard Palissy
63017 CLERMONT FERRAND Cedex 2

Dans son unité :

- **Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art**
- **Groupe Risques Environnement Infrastructures - Unité Matériaux Infrastructures**

Elle porte sur les essais : voir pages suivantes

Annexe technique à l'attestation N°1-5702 rév.6

<u>Unité technique n° 1 :</u> Groupe Construction et Mobilité - Unité Structures et Ouvrages d'Art

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - BETON, CIMENT, MORTIER, COULIS ET CONSTITUANTS (ADDITIONS, ADJUVANTS, PRODUITS SPECIAUX, PRODUITS DE CURE) Essais mécaniques <i>(ex domaine 3 : Essais sur le béton hydraulique et ses constituants)</i>				
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Essai réalisé en laboratoire (L) ou sur site (S)
Béton durci	Résistance à la compression	Eprouvette mise sous charge croissante jusqu'à rupture	NF EN 12390-3	L
	Perméabilité au gaz	Mesure de débit volumique sous gradient constant de pression de gaz	XP P 18-463	L
	Coefficient de diffusion apparent des ions chlorures	Essai accéléré de migration des ions chlorures en régime stationnaire	XP P 18-462	L

Annexe technique à l'attestation N°1-5702 rév.6

Unité technique n° 2 : Groupe Risques Environnement Infrastructures - Unité Matériaux Infrastructures
--

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS Prélèvements (ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)				
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	prestation réalisée en laboratoire (L) ou sur site (S)
Granulats	Prélèvements sur site pour essais chimiques, mécaniques et physiques	Les prélevements sont choisis dans toutes les parties du lot	NF EN 932-1	S

BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS Essais mécaniques (ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)				
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Essai réalisé en laboratoire (L) ou sur site (S)
Granulats	Résistance à l'usure (essai micro-Deval)	Mesure de la masse fragmentée lors d'un essai d'usure	NF EN 1097-1	L
Granulats	Résistance à la fragmentation (essai Los Angeles)	Mesure de la masse fragmentée lors d'un essai de fragmentation	NF EN 1097-2	L

Annexe technique à l'attestation N°1-5702 rév.6

BATIMENT ET GENIE CIVIL-ELEMENTS DE CONSTRUCTION / SOLS, ROCHES ET GRANULATS Essais physiques (ex domaine 23 : Essais sur roches et granulats)				
Objet soumis à essai	Propriétés mesurées / caractéristiques recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Essai réalisé en laboratoire (L) ou sur site (S)
Granulats	Granularité	Méthode par tamisage à sec	NF EN 933-1 FD P 18-663	L
Granulats	Préparation d'échantillons en laboratoire par méthodes de réduction	Réduction des échantillons soit par un diviseur rotatif ou à couloir, par quartage ou pelletage alterné, pour obtenir une ou plusieurs prises d'essais	NF EN 932-2	L
Granulats	Coefficient d'aplatissement	Mesure des dimensions des éléments plats, longs et épais	NF EN 933-3	L
Granulats	Valeur de bleu de méthylène	Méthode à la tâche (essai au bleu) : injections successives de solution de bleu de méthylène jusqu'à la saturation des particules d'argile	NF EN 933-9	L

[#] Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Annexe technique à l'attestation N°1-5702 rév.6

Date de prise d'effet : **27/03/2020**
Date de fin de validité : **30/04/2021**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Marie HERBAUT

Page 5 et 6/7 -> Suppression de l'ensemble de
l'ex-domaine 23

Denis DUCHENY
EQRE le 19/01/2021



Alexandre CUER
Cerema Clermont-Ferrand
directeur adjoint
Le 20/01/2021



Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5702 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

FICHE D'ÉCART N° DDH1 CRITIQUE NON CRITIQUEN° d'accréditation ou de projet : **1-5702****CONSTAT D'ÉCART**

ACTIVITÉ(S) CONCERNÉE(S) : SMQ

LIEU(X) DE CONSTAT (*si évaluation multi sites*) : GROUPE CONSTRUCTION ET MOBILITÉ - UNITÉ STRUCTURES ET OUVRAGES D'ART, GROUPE RISQUES ENVIRONNEMENT INFRASTRUCTURES - UNITÉ MATÉRIAUX INFRASTRUCTURESÉCART AUX EXIGENCES DE :
NF EN ISO/CEI 17025: 2017PARAGRAPHE(S) :
6.2.5CONCERNE LES DISPOSITIONS L'APPLICATION CONCERNE UNE DEMANDE D'EXTENSION FAIT SUITE À UN ÉCART PRÉCÉDENT NON SOLDÉ , N° RAPPORT / FICHE :**Constat (dont les éventuelles conséquences avérées) :**

Le laboratoire présente des modalités concernant la gestion des compétences dans le domaine de la métrologie (formation, habilitations, fiches de poste...) mais n'a pas prévu de disposition pour le suivi de ces compétences.

La conséquence porte sur l'absence de garantie du maintien de la compétences des personnes habilités dans le temps sur un domaine pouvant avoir une influence sur les activités du laboratoire.

Risque induit :

Le risque potentiel serait de ne plus assurer la compétence dans le temps et que cela est un impact direct sur les opérations métrologiques.

Le risque semble toutefois limité au vu du nombre de pratiques des personnes interrogées.

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS

DATE : 19/01/2021

SIGNATURE* : VALIDATION E-FOLIO

ACCORD DE L'ORGANISME

OUI NON

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

PLAN D'ACTIONS DECIDE**ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART** (*antériorité - prestations et clients - impact*)

Le Cerema Clermont-Ferrand dispose de 2 agents compétents sur la métrologie, qualifiés par le réseau des métrologues du Cerema. Les essais et les calculs d'incertitude sont maîtrisés.

En matière de maintien des compétences, l'impact est faible car le nombre d'essais et de procès-verbaux réalisés/supervisés par les 2 agents est important.

ANALYSE DES CAUSES

Effectivement, la procédure n'a pas été formalisée car nous nous appuyons sur un processus réseau interne à l'établissement.

ACTIONS DÉCIDÉES POUR CORRIGER L'ÉCART (SUR L'ÉTENDUE IDENTIFIÉE) ET POUR ÉVITER SA REPRODUCTION

Mise en place d'une méthodologie de maintien des compétences au sein de la documentation du Cerema-Clermont-Ferrand

Délai(s) de mise en œuvre :
15 jours

REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME : ALEXANDRE CUER

DATE : 19/01/2021

* Si l'original est manuscrit, indiquer « original signé »

APPRECIATION DU PLAN D'ACTIONS

PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART, DE L'ANALYSE DES CAUSES, DES ACTIONS ET DES DÉLAIS :

OUI NON

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS

DATE : 03/02/2021

EXAMEN DES PREUVES D'ACTIONS (AVANT REMISE DU RAPPORT D'ÉVALUATION)		
PREUVES DOCUMENTAIRES EXAMINÉES :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
PREUVES SUFFISANTES POUR DÉMONTRER LA MAÎTRISE DE L'ÉCART :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
FICHIERS : AUCUN		
DOCUMENTS EXAMINÉS :		
COMMENTAIRES ÉVENTUELS :	Dans l'attente de la modification des dispositions.	
EVALUATEUR : DUCHENY DENIS	DATE : 03/02/2021	

FICHE D'ÉCART N° DDH2 CRITIQUE NON CRITIQUEN° d'accréditation ou de projet : **1-5702****CONSTAT D'ÉCART**

ACTIVITÉ(S) CONCERNÉE(S) : SMQ

LIEU(X) DE CONSTAT (*si évaluation multi sites*) : GROUPE CONSTRUCTION ET MOBILITÉ - UNITÉ STRUCTURES ET OUVRAGES D'ART, GROUPE RISQUES ENVIRONNEMENT INFRASTRUCTURES - UNITÉ MATÉRIAUX INFRASTRUCTURES

ÉCART AUX EXIGENCES DE :

LAB REF 08

PARAGRAPHE(S) :

8.5

CONCERNE LES DISPOSITIONS L'APPLICATION CONCERNE UNE DEMANDE D'EXTENSION FAIT SUITE À UN ÉCART PRÉCÉDENT NON SOLDÉ , N° RAPPORT / FICHE :**Constat (dont les éventuelles conséquences avérées) :**

La revue de direction du 08/01/2021 et le programme d'audit interne (réalisé le 14/10/2020) ne couvrent pas l'exigence du LAB REF 08 concernant les conditions dans lesquelles l'emploi sous accréditation d'une révision de méthode dans la portée d'accréditation ont été autorisés (cas du FLEX 1 dans le cas présent), et notamment les aspects de veille et de confirmation de la maîtrise des méthodes avant autorisation d'emploi sous accréditation.

Risque induit :

Le risque est limité, les évolutions des normes techniques sont bien suivies.

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS

DATE : 20/01/2021

SIGNATURE* : VALIDATION E-FOLIO

ACCORD DE L'ORGANISME

OUI NON

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

PLAN D'ACTIONS DECIDE**ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART** (*antériorité - prestations et clients – impact*)

L'impact est faible car nous avons l'habitude de tracer les évolutions de méthodes en temps réel sous la forme de fiches d'évolutions de référentiel

ANALYSE DES CAUSES

Les méthodes des essais concernés changent peu fréquemment, aussi nous pas anticipé cette subtilité. Effectivement, nous devrions balayer cet aspect propre à la flexibilité tant dans la revue de direction que dans les audits internes.

ACTIONS DÉCIDÉES POUR CORRIGER L'ÉCART (SUR L'ÉTENDUE IDENTIFIÉE) ET POUR ÉVITER SA REPRODUCTION

Nous allons mettre en place un logigramme décrivant le processus de suivi et de gestion des révisions de méthodes (identification d'une révision, analyse via la fiche d'évolution de référentiel, suivi et veille en revue de direction et en audit interne). Lors du prochain audit interne, nous veillerons à ce que le programme couvre ces aspects (veille et de confirmation de la maîtrise des méthodes avant autorisation d'emploi sous accréditation)

Délai(s) de mise en œuvre :
15 jours

REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME : ALEXANDRE CUER

DATE : 20/01/2021

* Si l'original est manuscrit, indiquer « original signé »

APPRECIATION DU PLAN D'ACTIONS**PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART, DE L'ANALYSE DES CAUSES, DES ACTIONS ET DES DÉLAIS :**OUI NON

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS

DATE : 03/02/2021

EXAMEN DES PREUVES D'ACTIONS (AVANT REMISE DU RAPPORT D'ÉVALUATION)			
PREUVES DOCUMENTAIRES EXAMINÉES :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	NA <input type="checkbox"/>
PREUVES SUFFISANTES POUR DÉMONTRER LA MAÎTRISE DE L'ÉCART :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	
FICHIERS : AUCUN			
DOCUMENTS EXAMINÉS :			
COMMENTAIRES ÉVENTUELS : Dans l'attente de la prise en compte lors de la prochaine revue de direction et pour le prochain audit réalisé.			
EVALUATEUR : DUCHENY DENIS	DATE : 03/02/2021		

FICHE D'ÉCART N° DDH3 CRITIQUE NON CRITIQUEN° d'accréditation ou de projet : **1-5702****CONSTAT D'ÉCART**

ACTIVITÉ(S) CONCERNÉE(S) : SMQ

LIEU(X) DE CONSTAT (*si évaluation multi sites*) : GROUPE CONSTRUCTION ET MOBILITÉ - UNITÉ STRUCTURES ET OUVRAGES D'ART, GROUPE RISQUES ENVIRONNEMENT INFRASTRUCTURES - UNITÉ MATÉRIAUX INFRASTRUCTURESÉCART AUX EXIGENCES DE :
NF EN ISO/CEI 17025: 2017PARAGRAPHE(S) :
6.6.2CONCERNE LES DISPOSITIONS L'APPLICATION CONCERNE UNE DEMANDE D'EXTENSION FAIT SUITE À UN ÉCART PRÉCÉDENT NON SOLDÉ , N° RAPPORT / FICHE :**Constat (dont les éventuelles conséquences avérées) :**

Dans le cadre de l'achat de prestation métrologique pour le raccordement de sa sonde de température, le laboratoire a commandé une prestation auprès de Testo Ce prestataire n'a pas fait l'objet d'une évaluation en tant que prestataire externe.

Risque induit :

Le risque est limité, les spécifications d'achat étaient précises, la prestation a été réalisée dans les temps, et conformément aux attentes. Pas de conséquence sur la prestation.

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS DATE : 20/01/2021 SIGNATURE* : VALIDATION E-FOLIO

ACCORD DE L'ORGANISME OUI NON

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

PLAN D'ACTIONS DECIDE**ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART** (*antériorité - prestations et clients - impact*)

Nous pratiquons une évaluation des fournisseurs, mais pour ce qui concerne le fournisseur, nous avons oublié de procéder à la formalisation

ANALYSE DES CAUSES

Oubli, faute d'un tableau des fournisseurs critiques en matière de métrologie

ACTIONS DÉCIDÉES POUR CORRIGER L'ÉCART (SUR L'ÉTENDUE IDENTIFIÉE) ET POUR ÉVITER SA REPRODUCTION

Nous allons balayer les fournisseurs critiques de la métrologie, mettre en place un tableau de suivi avec une colonne dédiée à l'évaluation.

Délai(s) de mise en œuvre :
15 jours

REPRÉSENTANT DE L'ORGANISME : DATE : 20/01/2021

* Si l'original est manuscrit, indiquer « original signé »

APPRECIATION DU PLAN D'ACTIONS**PERTINENCE DE L'ANALYSE DE L'ÉTENDUE DE L'ÉCART, DE L'ANALYSE DES CAUSES, DES ACTIONS ET DES DÉLAIS :**Oui Non

COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

EVALUATEUR : DUCHENY DENIS DATE : 03/02/2021

EXAMEN DES PREUVES D'ACTIONS (AVANT REMISE DU RAPPORT D'ÉVALUATION)		
PREUVES DOCUMENTAIRES EXAMINÉES :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
PREUVES SUFFISANTES POUR DÉMONTRER LA MAÎTRISE DE L'ÉCART :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
FICHIERS : AUCUN		
DOCUMENTS EXAMINÉS :		
COMMENTAIRES ÉVENTUELS : Dans l'attente de la mise à jour du tableau d'évaluation.		
EVALUATEUR : DUCHENY DENIS	DATE : 03/02/2021	